

**ART ET CREATION
38500 COUBLEVIE**

Association n° 0381018788

Agrément Jeunesse et Sport n°38 05 042

PROFESSEUR :

Sylvain CARTIER

JOUR/HEURE :

INSCRIPTION 2023-2024

UNE FICHE PAR ATELIER EN CAS D'ADHESIONS MULTIPLES

NOM DE L'ELEVE

PRENOM

ADRESSE :

COMMUNE :

E.MAIL :

TELEPHONE :

AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS ŒUVRES SUR INTERNET ?

OUI

NON

**J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION
ET JE L'ACCEPTÉ.**

SIGNATURE :

DATE :

vaccin anti-tétanique :

OUI

date :

NON

Assurance gar. des accidents de la vie :

OUI

NON

Pour les moins de 18 ans :

date de naissance :

nom du représentant légal :

	+ 12 ans	-12 ans
ADHESION ANNUELLE <i>A INCLURE SUR LE 1ER CHEQUE EN CAS DE PAIEMENT EN 3 FOIS.</i>		
RESIDANT A COUBLEVIE :	25 €	7 €
RESIDANT EXTERIEUR :	27 €	7 €
2ème MEMBRE COUBLEVIE	20 €	5 €
2ème MEMBRE EXTERIEUR	22 €	5 €
PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL	22 €	
COTISATION ANNUELLE POUR 60 H DE COURS/AN: (3x105)	315 €	
<i>Réduction de 20 € pour un deuxième cours d'une même personne.</i>	-20 €	
MONTANT TOTAL ANNUEL DU A L'ASSOCIATION :		

ETABLIR 3 CHEQUES POUR **CHAQUE ADHERENT** encaissement : 1/10 - 1/01 - 1/04.

ADHESION ET PARTICIPATION AUX FRAIX INCLUSES SUR LE 1ER CHEQUE

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS LE PAIEMENT INTEGRAL DE LA COTISATION

Comme prévu par le règlement de l'association, l'engagement est annuel. En cas d'abandon de l'activité en cours d'année par un adhérent, les sommes non encaissées resteront dues.

SIEGE SOCIAL : ART ET CREATION / MAIRIE DE COUBLEVIE / 38500 COUBLEVIE
PRESIDENTE : Marie ROSSINI 06 07 19 50 65 E MAIL : secretariat@artcreationcoublevie.fr

RESERVE A L'ASSOCIATION

REGLEMENT :

NOM FIGURANT SUR LE CHEQUE, si différent de celui de l'élève :

ANNOTATION :